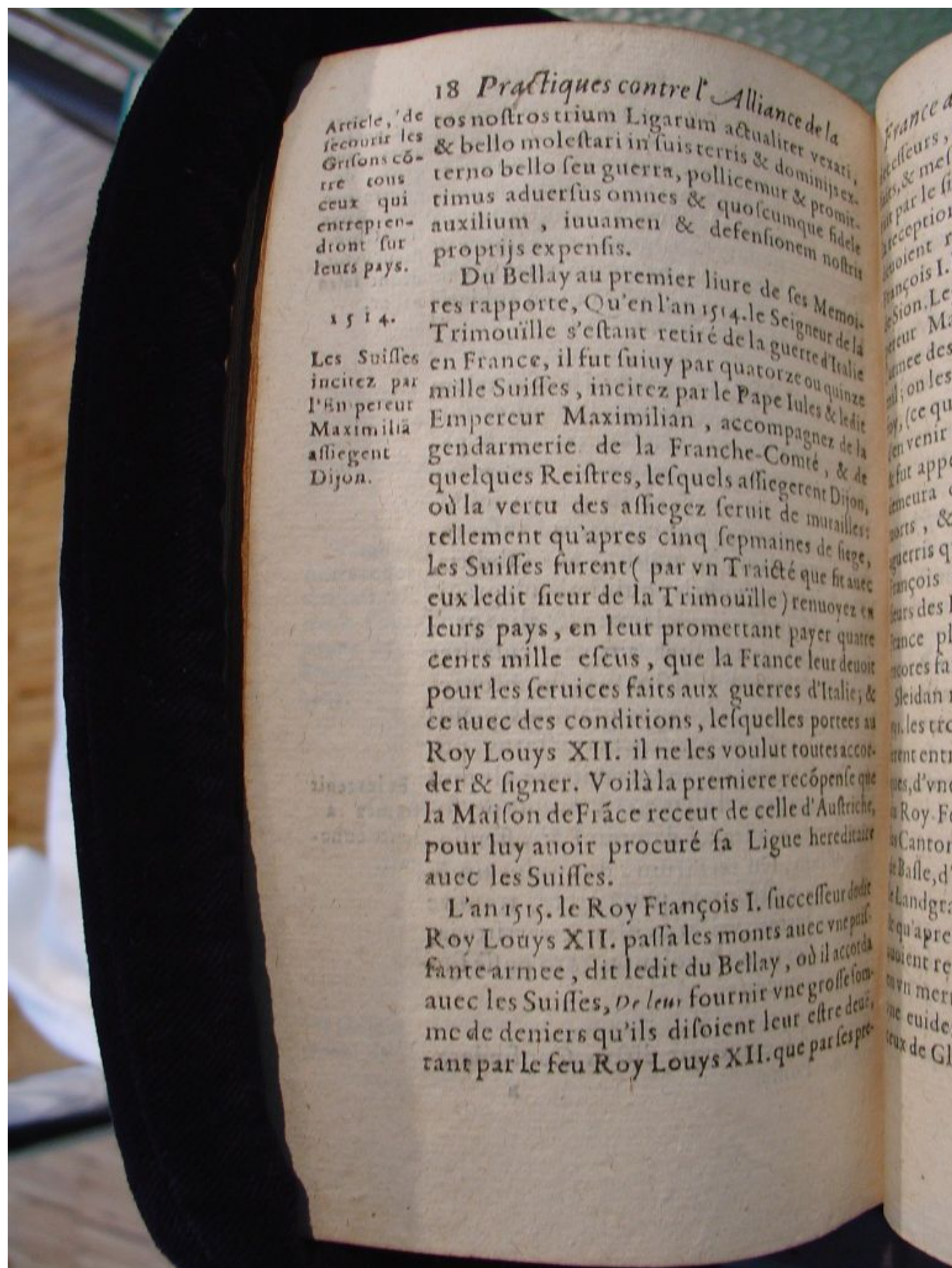
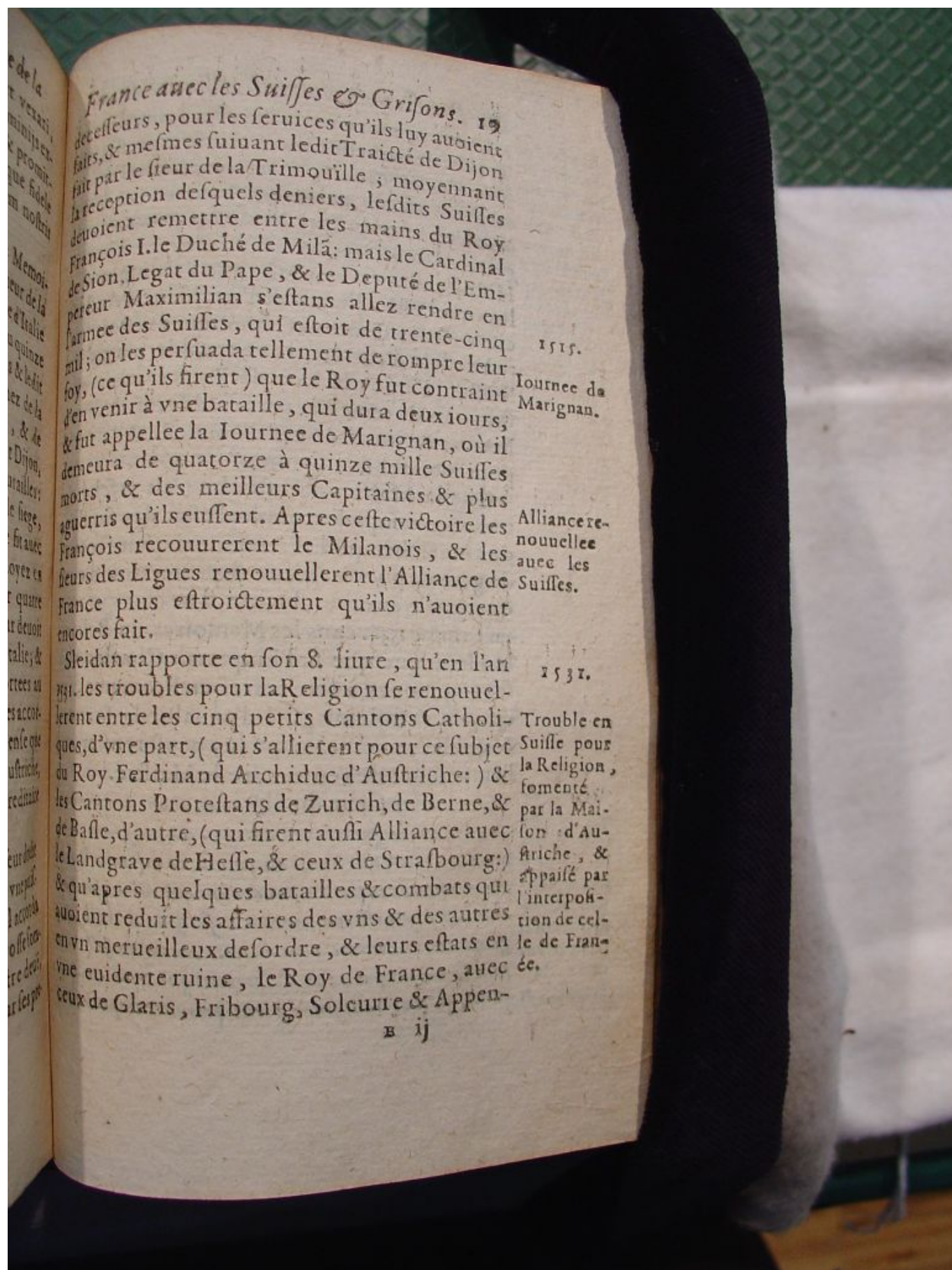




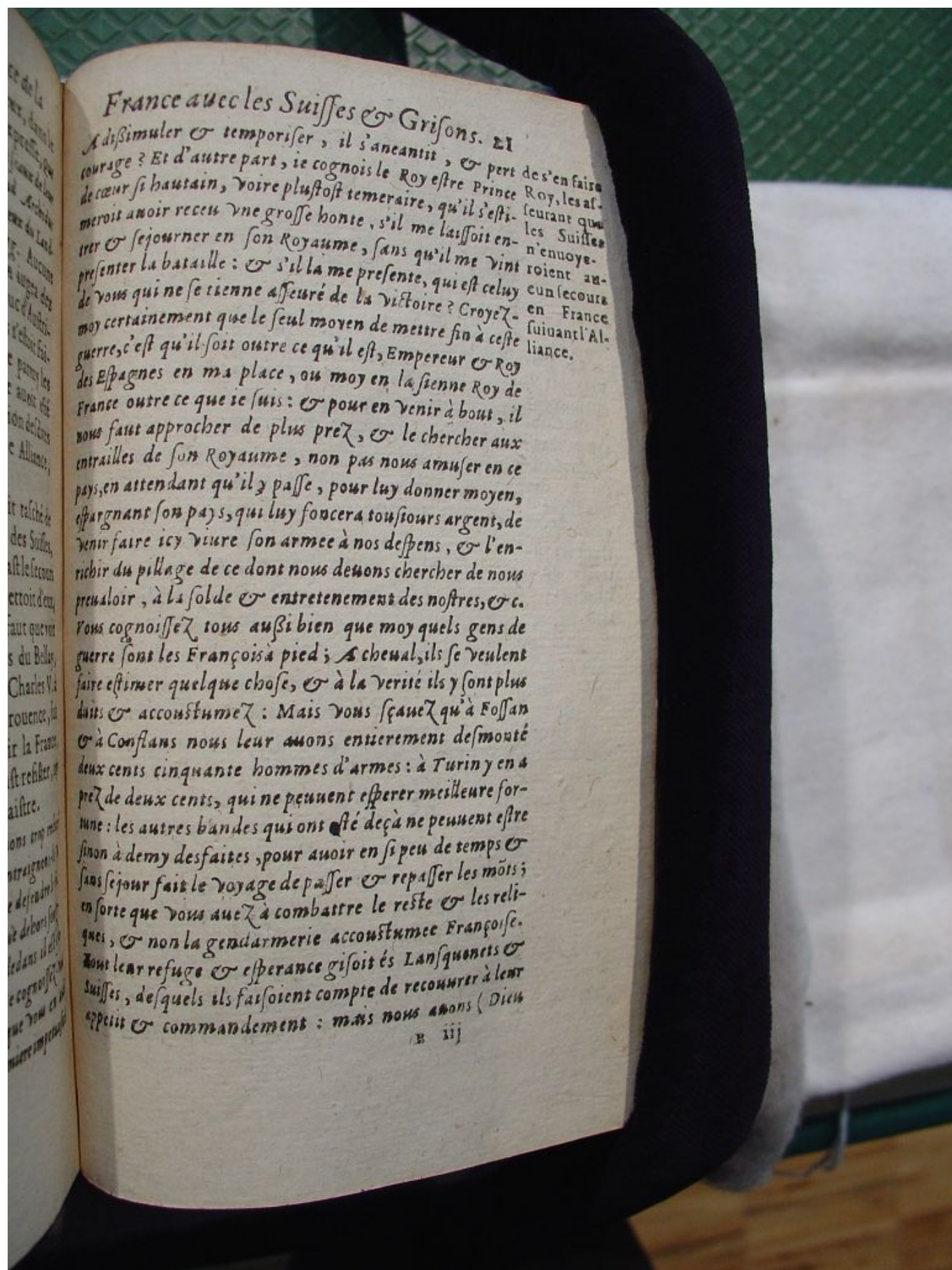


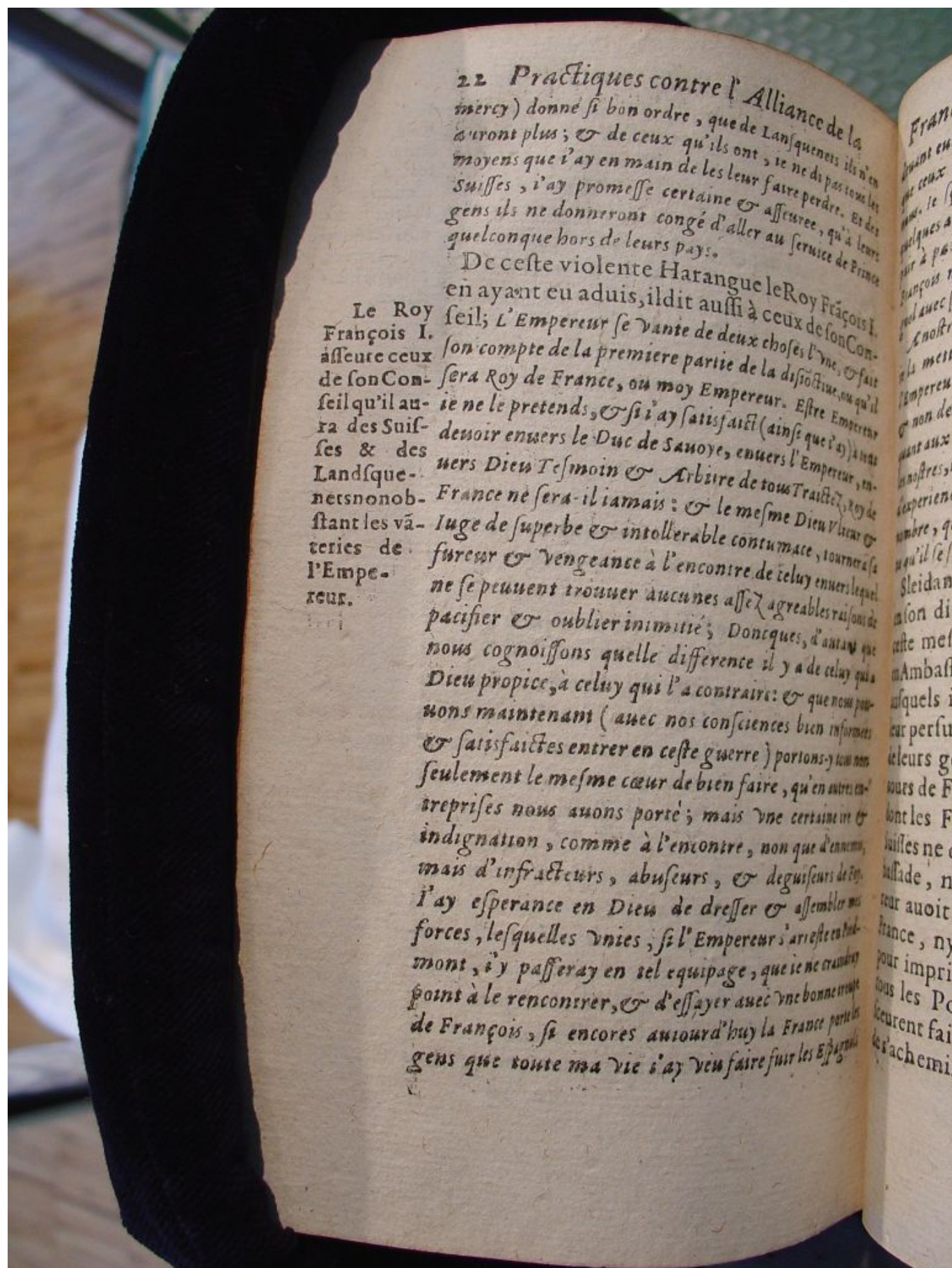
20 *Practiques contre l' Alliance de la*
 zel, auoient moyenné la Paix entr'eux, dans le
 Traicté de laquelle fut mis clause expresse, que
 les cinq Cantons Catholiques rendroient les Jours de leur
 nouuelle Alliance avec le Roy Ferdinand Archiduc
 d'Autriche : & les Cantons Protestans, ceux du Land-
 grave de Hesse, & ceux de Strasbourg. Aucuns
 Historiens ont remarqué, que l'on iugea dez
 lors que ceste Alliance de l'Archiduc d'Autri-
 che avec les Cantons Catholiques s'estoit fai-
 te à dessein d'entretenir vn trouble parmy les
 Suisses, à quoy le Roy de France auoit esté
 soigneux de remedier par la reddition desdites
 Lettres & Seaux de ceste nouuelle Alliance,
 pour maintenir la sienne.

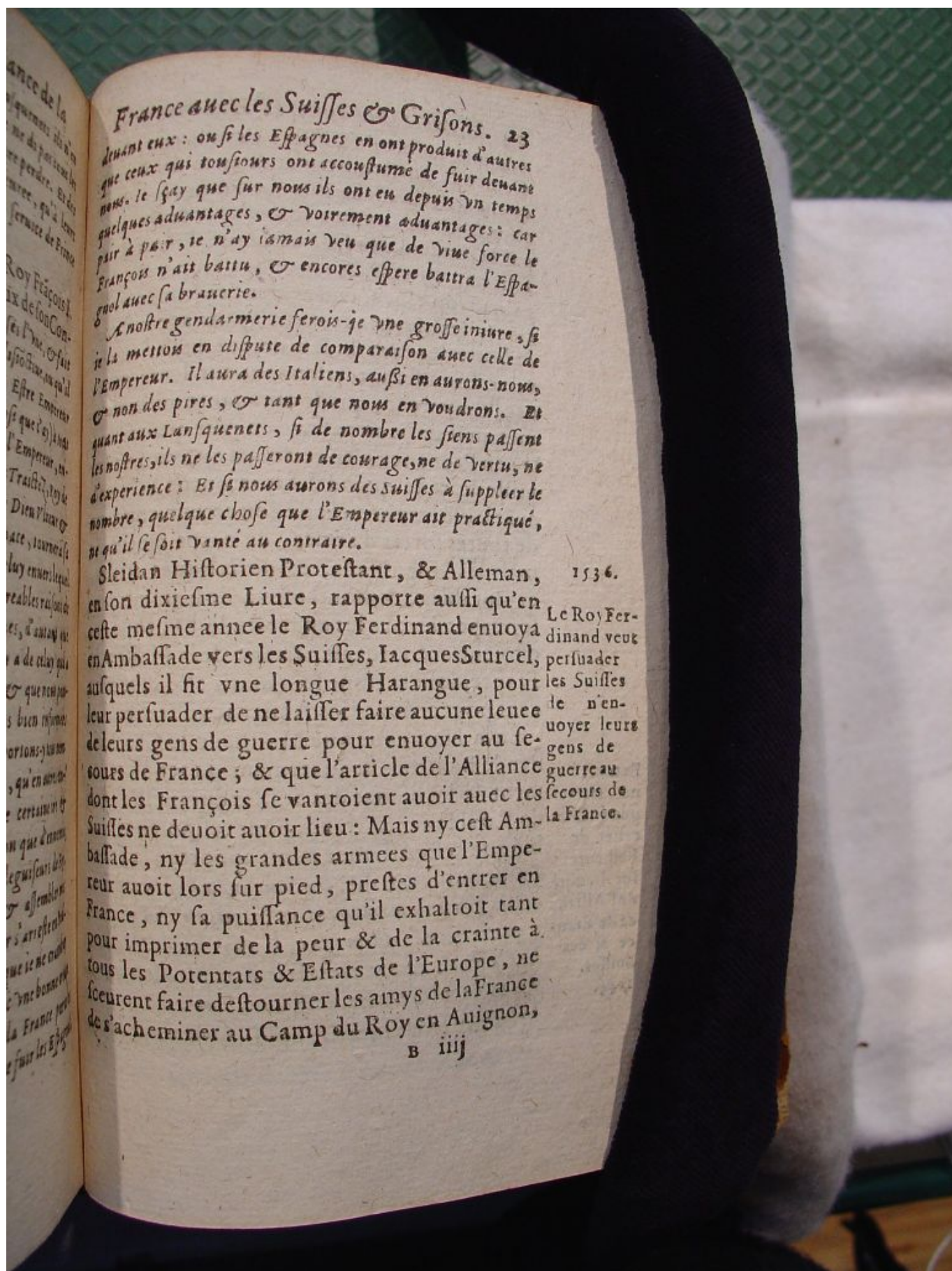
Que la Maison d'Autriche n'ait rasché de
 temps en temps de troubler l'estat des Suisses,
 ou empescher que la France ne tirast le secours
 de gens de guerre qu'elle se promettoit d'eux,
 quand elle en auroit besoin, il ne faut que voir
 en l'année 1536. dans les Memoires du Bellay,
 la Harangue que fit l'Empereur Charles V. à
 ses Capitaines à son entree en Prouence, sur
 ce qu'il s'estoit imaginé d'enuahir la France,
 & qu'il n'y auoit rien qui luy peust resister, ny
 l'empescher de s'en rendre le Maistre.

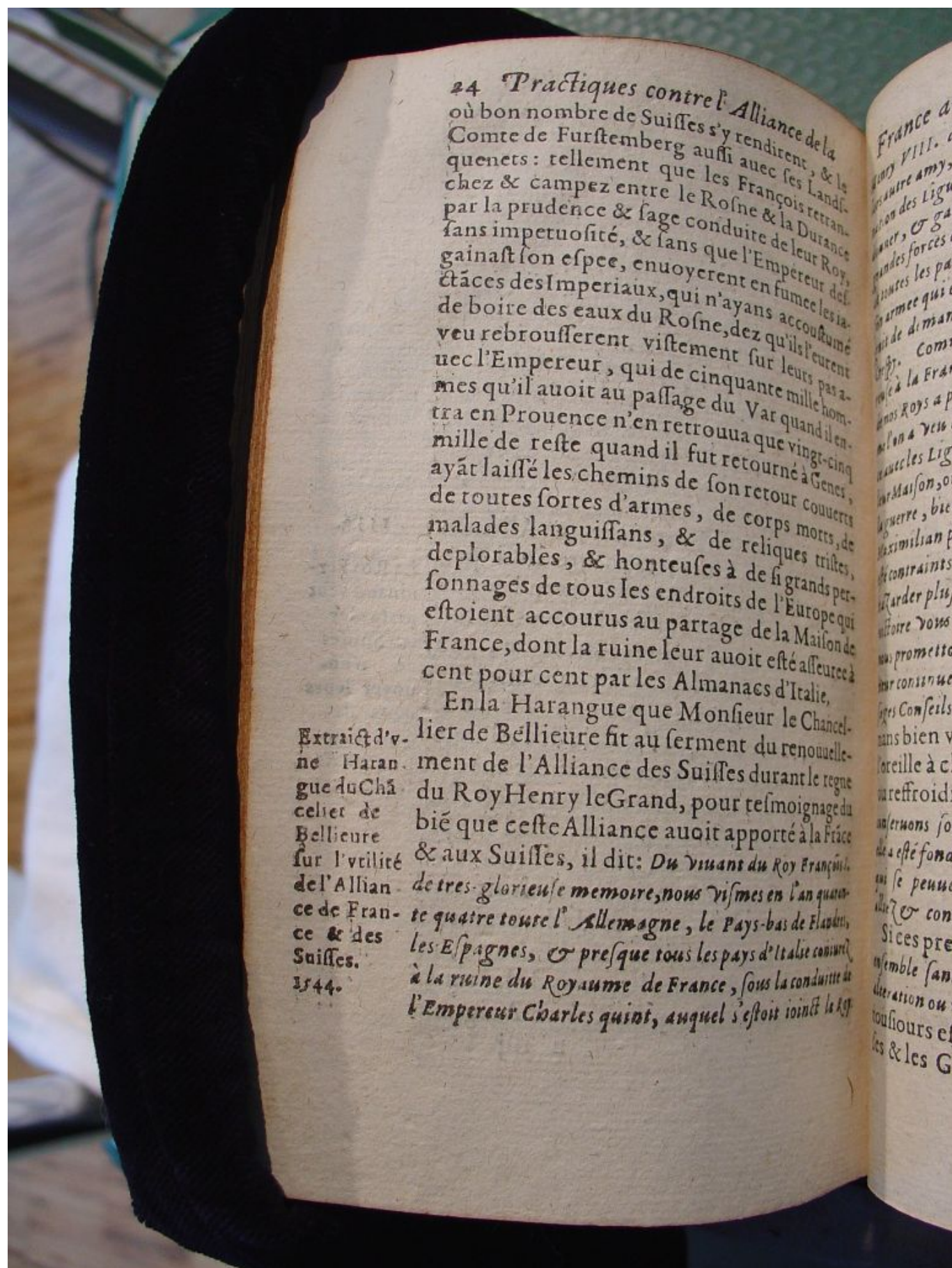
1536.
 Harangue
 que l'Empe-
 reur Char-
 les V. fit à
 ses Capitai-
 nes, sur le
 dessein qu'il
 auoit d'en-
 uahir la
 France, &

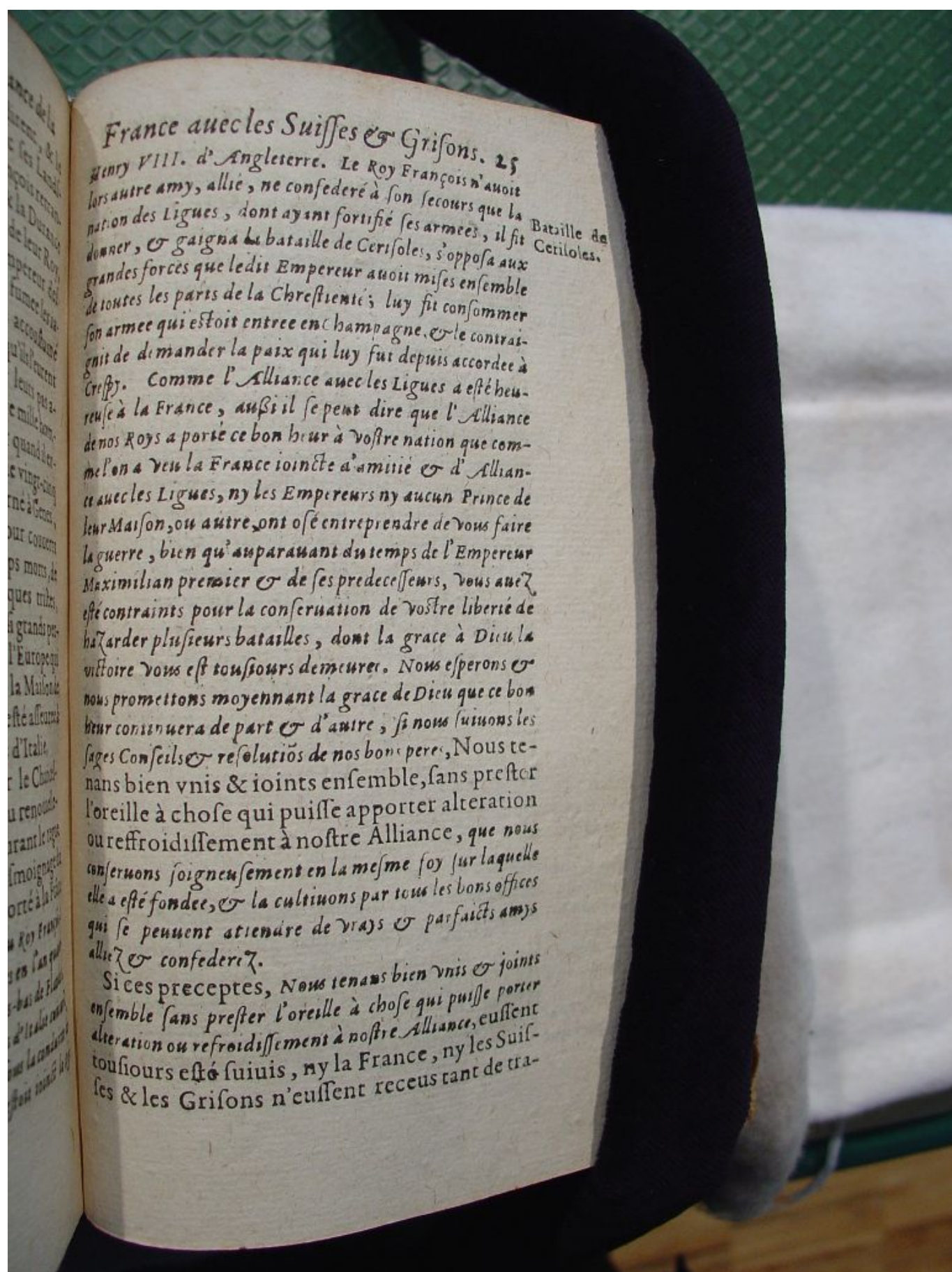
*In*ques icy (leur dit-il) nous auons trop enduré
 au Roy faire la guerre sur l'autrui, contraignons-le à
 peu à bon escient de venir au point de defendre le sien.
 Voyons si le François autant dedans qu'à dehors son
 aume est si gentil compagnon : si dedans il est si
 ge & resenu comme vous dittes. Ne cognoissez-
 point sa nature par tant d'esprenues que vous en au-
 France, & faites, qu'il ne vauz sinon à vne premiere impetuosité.

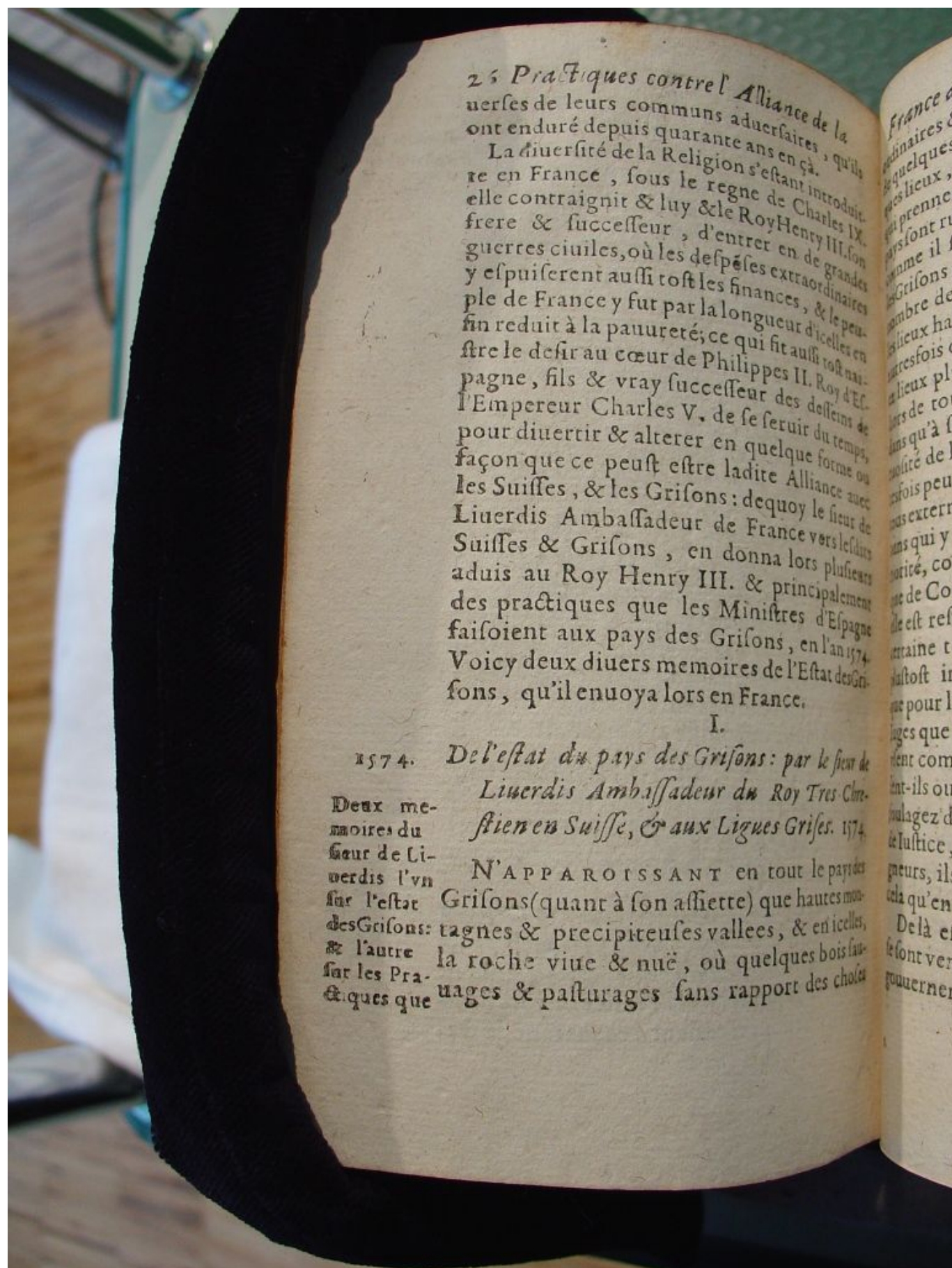












26 *Pratiques contre l' Alliance de la*
 uerses de leurs communs aduersaires, qu'ils
 ont enduré depuis quarante ans en ça.
 La diuersité de la Religion s'estant introduit-
 re en France, sous le regne de Charles IX.
 elle contrainit & luy & le Roy Henry III. son
 frere & successeur, d'entrer en de grandes
 guerres ciuiles, où les despées extraordinaires
 y espuisèrent aussi tost les finances, & le peu-
 ple de France y fut par la longueur d'icelles en-
 fin reduit à la pauuereté; ce qui fit aussi tost na-
 istre le desir au cœur de Philippes II. Roy d'Es-
 pagne, fils & vray successeur des desseins de
 l'Empereur Charles V. de se seruir du temps,
 pour diuertir & alterer en quelque forme ou
 façon que ce peust estre ladite Alliance avec
 les Suisses, & les Grisons: dequoy le sieur de
 Liuerdis Ambassadeur de France vers lesdits
 Suisses & Grisons, en donna lors plusieurs
 aduis au Roy Henry III. & principalement
 des pratiques que les Ministres d'Espagne
 faisoient aux pays des Grisons, en l'an 1574.
 Voicy deux diuers memoires de l'Estat des Gri-
 sons, qu'il enuoya lors en France.

I.

1574. *De l'estat du pays des Grisons: par le sieur de*
Liuerdis Ambassadeur du Roy Tres-Chre-
stien en Suisse, & aux Lignes Grises. 1574.

Deux me-
 moires du
 sieur de Li-
 uerdis l'un
 sur l'estat
 des Grisons:
 & l'autre
 sur les Pra-
 ctiques que

N'APPAROISSANT en tout le pays des
 Grisons (quant à son affiette) que hautes mon-
 tagnes & precipiteuses vallees, & en icelles,
 la roche viue & nuë, où quelques bois sau-
 uages & pasturages sans rapport des choses

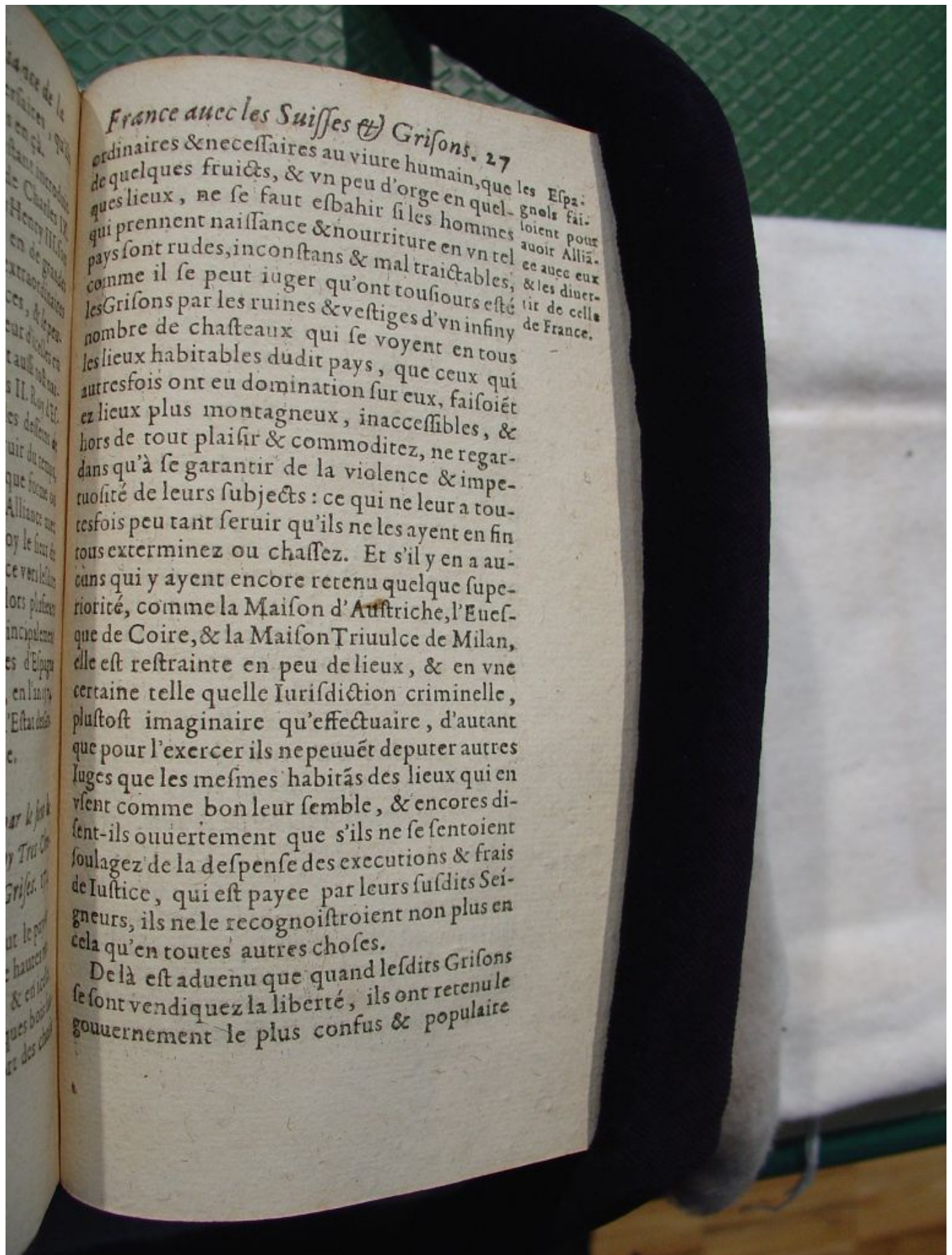


Image issue du site mercurefrancois.ehess.fr - Cliché (c) Cécile Soudan